

Nombre de conseillers présents ou représentés à l'ouverture de la séance :

Conseiller / Conseillère	P*	R*	A*	Commentaire
Mme Elodie AGOSTINHO			X	
Mme Marguerite ALAZET	X			
Mme Danielle ALEXANDRE	X			
M. Bruno BERRAH	X			
M. Thierry BEUSELINCK			X	
Mme Danièle BOSCH-LAURENS			X	
M. Alain CARALP	X			
M. Alain CASTAN	X			
M. Didier CAYLA	X			
Mme Charlette CHASTAN		X		Représentée par M. SENAL
Mme Odile CORBIERE	X			
Mme Marcelle COUDERC	X			
M. Pierre CROS			X	
M. Bruno DAMBLEMONT		X		Représenté par Mme COUDERC
M. Thierry DAURAT	X			
Mme Géraldine ESCANDE-COLIN	X			
M. Bernard FABRE	X			Désigné secrétaire de séance
M. Frédéric FABRE	X			
M. Cédric GARCIA	X			
M. Jean-François GUIBBERT	X			
M. Michel LEFROU	X			
Mme Cathy LIMORTE			X	
M. Pascal LOUBET			X	
M. Bernard MARTIN		X		Représenté par M. CARALP
Mme Brigitte MARTINEZ			X	
M. Jean-Pierre PEREZ			X	
M. Serge PESCE	X			
M. André RAYNAUD	X			
Mme Yannick RODIERE	X			
M. Michel SANCHEZ	X			
M. Christian SEGUY	X			
M. Robert SENAL	X			
M. Martine SIGNOUREL	X			
M. Marc SINGLA	X			
Mme Brigitte SOULET		X		Représentée par M. SANCHEZ
Mme Maryline TUCA	X			
M. Philippe VIDAL		X		Représenté par Mme TUCA
<b>TOTAL</b>	<b>24</b>	<b>5</b>	<b>8</b>	

P\* = présent(e), R\* = représenté(e), A\* = absent(e)

## **I. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le Président accueille les élus. Il constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 18h30.

## **II. DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil communautaire est appelé à nommer le secrétaire de séance. Monsieur Bernard FABRE (Colombiers) est nommé pour remplir ces fonctions et le Président l'invite à faire l'appel des présents.

## **III. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 FÉVRIER 2020**

Le procès-verbal du 12 février 2020 est adopté à l'unanimité.

## **IV. COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT PRISES EN APPLICATION DE SES DÉLÉGATIONS**

### **Décision n° DP\_2020\_010 :**

Convention d'attribution de l'aide intercommunale pour la requalification des devantures des locaux d'activités des centres-villages – Eric ZIEGER – SNC ZIEGER – pour un montant de 3 250 € net de taxes ;

### **Décision n° DP\_2020\_011 :**

Attribution de subventions intercommunales complémentaires dans le cadre du PIG départemental de l'Hérault – Monsieur PUJOL - Montady – pour un montant de 1 000 € ;

### **Décision n° DP\_2020\_012 :**

Attribution de subventions intercommunales dans le cadre de l'opération façades 2018-2021 – Madame ROQUES – Cazouls-lès-Béziers – pour un montant de 4 846 € ;

### **Décision n° DP\_2020\_013 :**

Avenant n°3 au contrat administratif d'occupation temporaire de locaux à usage d'activités entre La Domitienne et l'association INNOVOSUD, modifiant les locaux mis à disposition (2 bureaux : 19,05m<sup>2</sup> et 19.35m<sup>2</sup> à la place de 4) et le montant de la redevance due, soit 4 371 euros, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 ;

### **Décision n° DP\_2020\_014 :**

Avenant n°2 modifiant l'article 2 « Services mutualisés : accueil et secrétariat » de la convention de fonctionnement et de coopération de la Maison de l'économie avec les associations RLise Les Sablières et INNOVOSUD, pour une nouvelle répartition du coût du fonctionnement : 59% RLise - 12% INNOVOSUD - 28% CCLD ;

### **Liste des décisions prises pour les marchés publics et les avenants du 14/11/2019 au 27/02/2020 :**

- EIFFAGE ROUTE GRAND SUD pour un montant de 685 679,59 € HT,
- SOGETRALEC pour un montant de 158 499,00 € HT,
- CMEVE pour un montant de 32 420,60 € HT,
- TPSM pour un montant de 225 000,00 € HT.

Les Conseillers communautaires en prennent acte.

## V. COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS DU BUREAU PRISES EN APPLICATION DE SES DÉLÉGATIONS

### Décision n° DB\_2020\_001 :

Avis sur le Plan local d'urbanisme (PLU) de Maraussan.

Les Conseillers communautaires en prennent acte.

## VI. DÉLIBÉRATIONS

<b>1</b>	<b>Convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales – Approbation et autorisation de signature</b>	<b>20.021.1</b>
----------	--	-----------------

Rapporteur : Jean-François GUIBBERT.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	29
Présents :	24	Pour :	29
Représentés :	5	Contre :	0
Absents :	8	Abstention :	0

**A l'unanimité**, le Conseil :

- approuve les termes de la convention entre la Direction Générale des Finances Publiques et la Communauté de communes La Domitienne,
- autorise monsieur le Président à la signer.

<b>2</b>	<b>Budget principal – Neutralisation des dotations aux amortissements des subventions d'équipement versées – Approbation</b>	<b>20.022.1</b>
----------	--	-----------------

Rapporteur : Jean-François GUIBBERT.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	29
Présents :	24	Pour :	29
Représentés :	5	Contre :	0
Absents :	8	Abstention :	0

**A l'unanimité**, le Conseil :

- approuve la neutralisation des dotations aux amortissements des subventions d'équipement versées au travers du chapitre 204,
- autorise monsieur le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

<b>3</b>	<b>Convention cadre de disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires au sein de la Communauté de communes La Domitienne – Approbation et autorisation de signature</b>	<b>20.023.1</b>
----------	---	-----------------

Rapporteur : Jean-François GUIBBERT.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	29
Présents :	24	Pour :	29
Représentés :	5	Contre :	0
Absents :	8	Abstention :	0

**A l'unanimité**, le Conseil :

- approuve les termes de la convention cadre avec le SDIS 34,
- autorise monsieur le Président à signer chaque convention tripartite avec les agents sapeurs-pompiers volontaires concernés, ainsi que les éventuels avenants à ces conventions.

<b>4</b>	<b>Vignerons du Pays d'Ensérune (VPE) – Attribution d'une subvention au projet Street Art – Approbation et autorisation de signature</b>	<b>20.024.2</b>
----------	--	-----------------

Rapporteur : Serge PESCE.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	29
Présents :	24	Pour :	29
Représentés :	5	Contre :	0
Absents :	8	Abstention :	0

**A l'unanimité**, le Conseil :

- approuve l'attribution d'une subvention de 3 000 euros pour le projet Street Art des Vignerons du Pays d'Ensérune,
- autorise monsieur le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

<b>5</b>	<b>Pépinière d'entreprises Innovosud – Cotisation et attribution d'une subvention pour l'année 2020 – Approbation</b>	<b>20.025.2</b>
----------	---	-----------------

Rapporteur : Serge PESCE.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	29
Présents :	24	Pour :	29
Représentés :	5	Contre :	0
Absents :	8	Abstention :	0

**A l'unanimité**, le Conseil :

- approuve l'attribution d'une subvention de 26 180 euros à la pépinière d'entreprises Innovosud pour l'année 2020,
- approuve le paiement de la cotisation de 1 500 euros.

<b>6</b>	<b>Acceptation de l'offre de concours de madame Pergola et monsieur Banco pour l'extension des réseaux d'eau potable et d'assainissement - Approbation et autorisation de signature de la convention de financement</b>	<b>20.026.3</b>
----------	---	-----------------

18h52 - Arrivée de monsieur Pierre CROS.

Rapporteur : Christian SEGUY.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	30
Présents :	25	Pour :	30
Représentés :	5	Contre :	0
Absents :	7	Abstention :	0

**A l'unanimité**, le Conseil :

- accepte l'offre de concours de madame Pergola et de monsieur Banco,
- approuve la convention de financement établie entre madame Pergola et monsieur Banco d'une part et La Domitienne d'autre part,
- autorise monsieur le Président à la signer.

<b>7</b>	<b>Convention de mise à disposition de service et d'équipements entre La Domitienne et la Communauté d'agglomération Béziers Méditerranée - Avenant n°1 - Approbation et autorisation de signature</b>	<b>20.027.3</b>
----------	--	-----------------

Rapporteur : Alain CARALP.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	30
Présents :	25	Pour :	30
Représentés :	5	Contre :	0
Absents :	7	Abstention :	0

**A l'unanimité**, le Conseil :

- approuve les termes de l'avenant n°1 à la convention de mise à disposition de service et d'équipements entre La Domitienne et la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée,
- autorise monsieur le Président à le signer.

<b>8</b>	<b>Programme local de l'habitat intercommunal (PLHI) 2015-2021 - Règlement des modalités d'attribution des aides intercommunales pour l'opération façades - avenant n°2 - Approbation et autorisation de signature</b>	<b>20.028.4</b>
----------	--	-----------------

Rapporteur : Christian SEGUY.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	30
Présents :	25	Pour :	30
Représentés :	5	Contre :	0
Absents :	7	Abstention :	0

**A l'unanimité**, le Conseil :

- modifie l'annexe relative au règlement des modalités d'attribution des aides intercommunales pour l'opération façades,
- adopte l'avenant n°2,
- autorise monsieur le Président à le signer.

#### **VII. FIN DE LA SÉANCE**

La séance est levée à 19h10.

#### **VIII. MISE À DISPOSITION DU COMPTE-RENDU**

Le compte-rendu est publié sur le site internet de La Domitienne. Il est également consultable au siège de la Communauté.

**Vu le Président de la Communauté de communes La Domitienne,**

Compte-rendu dressé le 5 mars 2020,

Le Président,

Alain CARALP

